

## Plus de peur que de mal

### RÉSUMÉ DE L'ANNÉE 2015

L'année 2015 aura été difficile pour les investisseurs boursiers. Plusieurs facteurs ont contribué à la faiblesse des marchés de la dernière année, le plus important a été les résultats financiers décevants des entreprises liées aux ressources naturelles qui ont été plombés par l'impressionnant recul du prix du pétrole et des matières premières. La divergence de politique monétaire entre les divers pays/régions et les variations importantes des taux de change ont été d'autres éléments marquants de l'année 2015.

Le marché boursier canadien qui est plus fortement exposé aux matières premières et à l'énergie a fléchi de 8,3%. Les actions étrangères ont fait du surplace en dollars américains, mais pour les investisseurs canadiens elles ont procuré des résultats vigoureux vu l'appréciation de 19,1% du billet vert face au huard.

#### Rendements des indices en 2015

S&P TSX	-8,3 %
S&P 500 (USD)	1,4 %
MSCI Monde (USD)	-0,3 %
Indice Obligataire universel FTSE TMX Canada	3,5 %

Pour les investisseurs canadiens détenant une combinaison d'actions canadiennes et étrangères, le résumé de 2015 est, qu'après plusieurs années de forts rendements depuis la crise, les portefeuilles terminent l'année presque au même point qu'ils l'avaient commencée. Ils ont pris une pause, et ce qu'on a perdu c'est essentiellement du temps.

### PERSPECTIVES POUR 2016

Au Canada, la fragilité du prix des ressources naturelles devrait continuer de peser sur l'économie. Toutefois, les dépenses gouvernementales prévues en infrastructures et la compétitivité des exportations canadiennes découlant de la faiblesse du huard et du coût de financement devraient faire contrepoids aux prix déprimés des ressources.

Aux États-Unis, les choses vont beaucoup mieux, l'emploi se porte bien et les consommateurs sont confiants. En réaction à la reprise, la FED a relevé son taux directeur en décembre dernier pour la première fois depuis 2006. Bien qu'elle atténue les risques d'inflation, la force du billet vert constitue une ombre au tableau puisqu'elle handicape les exportations américaines et la profitabilité des multinationales qui publient leurs résultats en dollars US.

Ailleurs dans le monde: En Europe, les effets de la politique monétaire accommodante se font

enfin sentir. Pour les pays émergents, plusieurs ont vu leur bilan se détériorer en conséquence d'emprunts effectués en dollars américains, mais en général, les nations où la production de pétrole est importante souffrent des prix déprimés (au point d'être en récession: Russie, Brésil) tandis que celles qui sont importatrices se portent beaucoup mieux. La croissance en Chine et sa transition vers une économie de services pourraient affecter fortement l'humeur des marchés en 2016.

Il y a toujours eu des événements défavorables pour l'économie et les marchés, nous ne croyons pas que 2016 fera exception. Nous sommes cependant d'avis que de tenter de les prévoir est futile. Nous concentrons plutôt nos efforts à acheter à bon prix des entreprises profitables et en bonne santé financière. C'est l'application soutenue, rigoureuse et disciplinée de ces principes qui nous permet de garder le cap et de faire fructifier à long terme le capital de nos clients.

## SAVIEZ-VOUS QUE ?

### 1. FERR et CELI – des changements importants

Pour s'ajuster à l'espérance de vie prolongée des retraités, les retraits minimums des comptes FERR ont été abaissés. Ainsi, ceux qui retirent systématiquement le montant minimal annuel permis de leur FERR retireront en 2016 un montant moindre que dans les années antérieures (voir tableau ci-dessous).

Âge au 1 <sup>er</sup> janvier	Retrait minimum*	
	ancien	actuel
71	7,34 %	5,28 %
75	7,85 %	5,82 %
80	8,75 %	6,82 %
85	10,33 %	8,51 %
90	13,62 %	11,92 %
95 et plus	20,00 %	20,00 %

\* Le montant de retrait minimal est calculé sur la valeur du FERR à la fin de l'année précédente

À titre d'exemple, pour le FERR d'une valeur de 500 000 \$ d'un investisseur de 75 ans :

Le retrait minimum selon les nouvelles règles :  
29 100 \$ (500 000 \$ x 5,82 %)

Le retrait minimum selon les anciennes règles :  
39 250 \$ (500 000 \$ x 7,85 %)

Veillez communiquer avec nous si vous désirez retirer plus que le minimum obligatoire.

Pour le CELI, l'augmentation à 10 000 \$ des droits de cotisation en 2015 n'aura duré qu'une année. On est de retour à 5 500 \$ pour 2016. Donc, les droits de cotisation totaux du CELI depuis son instauration s'élèvent désormais à 46 500 \$.

### 2. REER et information fiscale

Afin qu'elle soit incluse dans votre déclaration de revenus pour l'année 2015, votre cotisation REER doit se faire au plus tard le 29 février 2016. Les limites maximales de cotisation REER sont de 24 930 \$ pour 2015 et de 25 370 \$ pour 2016.

Nos honoraires pour les comptes non enregistrés sont déductibles d'impôt, par conséquent veuillez conserver vos factures trimestrielles afin de les inclure dans votre déclaration de revenus.

### 3. Allard, Allard & Associés – ajouts à l'équipe

Au cours des derniers mois, deux nouveaux professionnels du placement se sont ajoutés à la firme :

- Kevin Maurice a notamment travaillé chez Optimum gestion de placement et chez Hydro-Québec ;
- Erik Weldon a quant à lui travaillé au préalable à la CIBC et chez Jarislowsky Fraser.

Ils se joignent à Ratko Velin et Maxime Robillard, tous deux en poste depuis plus de cinq années au sein de notre équipe de recherche. En support aux gestionnaires de portefeuilles, leur mandat est de suivre les titres en portefeuilles et de trouver de nouvelles idées d'investissement. Les quatre analystes détiennent tous des maîtrises en finances ainsi que la charte du CFA (Chartered Financial Analyst) et ont en moyenne chacun près de dix années d'expérience.

## Gestionnaires de portefeuille

[www.allard-allard.ca](http://www.allard-allard.ca)  
T 514 385.9001 F 514 385.9002

9001, boulevard de l'Acadie, bureau 401  
Montréal (Québec) H4N 3H5

